

**PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES**

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

32-113

Décret n° **93 - 396** du **26 AOUT 1993**
portant nomination de Monsieur **YOKA Raymond**
en qualité de Directeur du personnel et des ressources
humaines à l'Office National des Postes et
Télécommunications.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 64-328 du 23 septembre 1964 portant organisation de
l'Office des Postes et Télécommunications de la République du Congo ;

Vu le décret n° 93-315 du 23 juin 1993 portant nomination du Premier
ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 93-318 du 24 juin 1993 portant nomination des membres du
Gouvernement ;

En Conseil de cabinet,

DECRETE :

Article Premier : Monsieur YOKA Raymond, inspecteur général des postes et
télécommunications, est nommé directeur du personnel et des ressources humaines à
l'office national des postes et télécommunications.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de Monsieur YOKA (Raymond,) sera enregistré, publié au Journal Officiel. et communiqué partout où besoin sera. -

Fait à Brazzaville, le **26 AOUT 1993**.....



Général
Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

Par le Premier ministre,
chef du Gouvernement :

Le ministre de la communication,
des postes et télécommunications,
porte-parole du Gouvernement,

Albertine LIPOU-MASSALA